



Avis de la CRAT relatif aux plans modificatifs portant sur la demande de permis unique pour un centre commercial « Au Fil de l'Eau » à VERVIERS

Conformément à l'article 93, §3, alinéa 6 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, l'avis de la CRAT est à nouveau sollicité suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire d'étude d'incidences.

La CRAT a déjà remis un avis sur ce dossier en date du 03 octobre 2008 (Réf. : 08/CRAT A.710-AN).

1. CONTEXTE DU PROJET

<u>Brève description du projet</u> :	Projet immobilier visant la construction d'un centre commercial, d'un parking souterrain, de logements et de commerces et l'aménagement de la quasi-totalité de la rue Spintay et de certaines voiries contigües.
<u>Demande</u> :	Permis unique
<u>Localisation</u> :	Au centre de la Ville de Verviers, entre la rue Spintay et la rue du Brou (le long de la Vesdre)
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat
<u>Demandeur</u> :	Les Rives de Verviers - Foruminvest group
<u>Auteur de l'étude</u> :	ARIES consultants, Rosières
<u>Autorité compétente</u> :	Collège communal de Verviers
<u>Date de réception du dossier</u> :	09 juin 2010

2. AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le projet.

La CRAT constate que, dans sa nouvelle version, le projet répond à l'ensemble des remarques formulées dans son précédent avis. Elle relève, entre autres :

- La prise en compte du bâti environnant pour une meilleure intégration du centre commercial ;
- La redynamisation de l'ensemble architectural par l'introduction de séquences de hauteur différente et l'adaptation du revêtement de l'atrium ;
- La réduction des volumes ;
- La suppression de tous les éléments débordants, dont la casquette initialement prévue pour marquer l'entrée ;
- La maximisation du contact entre l'intérieur et l'extérieur du centre commercial par l'ouverture et la transparence de la traversée intérieure.

La CRAT rappelle, que par sa localisation, le projet présente un intérêt incontestable en termes d'attractivité pour le centre urbain de Verviers.



Philippe BARRAS,
Président